

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Montée**



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 26 septembre 2017 à 19 h 15 à bibliothèque, pavillon Le Ber.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Suzanne Boucher, parent
Michael Champoux, président
Christian Mathieu, parent
Angela Chrétien, parent
David Laroche, parent
Amélie Dubé, parent
Nathalie Charest, enseignante
Manon Jarvis, enseignante
Isabelle Tremblay, enseignante
Denis Lapointe, enseignant
Nyl Provencher, enseignant
Julie Gabrielle Morin, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

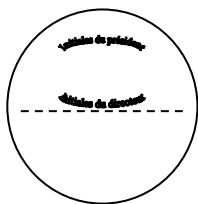
Donald Renneteau, parent
Fabrice Thibault, parent
Mathieu Smith, parent
Daniel Bouchard, parent
Sylvie Boucher, commissaire

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Julie Gabrielle Morin souhaite la bienvenue aux membres

2. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Suzanne Boucher propose M. Michael Champoux, secondée par Mme Angela Chrétien. Aucune autre candidature soumise donc il est réélu comme président par acclamation.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Montée**



N° de la résolution
ou annotation

3. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

M. Christian Mathieu propose M. Fabrice Thibault, secondé par M. Michael Champoux. Comme il a indiqué son désir de poursuivre par courriel et qu'il n'y a aucune autre proposition, il est réélu comme vice-président par acclamation.

4. NOMINATION D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE

M. Michael Champoux propose Mme Suzanne Boucher, secondé par M. Christian Mathieu. Mme Boucher refuse.

Mme Suzanne Boucher propose Mme Angela Chrétien, secondée par Mme Isabelle Tremblay. Comme Mme Boucher décline, elle est élue secrétaire.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Mathieu et appuyé par Nathalie Charest et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 juin 2017

Attendu qu'un procès-verbal des délibérations du conseil d'établissement a été expédié à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus au 3e alinéa de l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique;

Attendu qu'en vertu d'une résolution adoptée en avril 2013 concernant les règles de régie interne, le conseil a dispensé la secrétaire de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins 6 heures avant le début de séance où il est approuvé;

En conséquence,

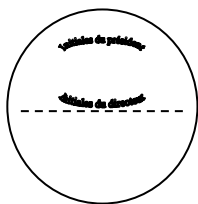
Il est proposé par Suzanne Boucher, appuyé par Manon Jarvis et résolu:

QUE le procès-verbal du 12 juin 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 17-18-09-26-01

CÉ # 17-18-09-26-02



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée



N° de la résolution
ou annotation

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Plus d'information à suivre au Point 12 : au sujet du budget ; il reste des ajustements à faire avant de présenter les résultats finaux.

Il y a deux élèves qui n'ont pas pu obtenir de financement à cause du refus du Ministère. Cela se produit parfois et la nouvelle de ce refus arrive en septembre de l'année suivante.

Organisation scolaire : ouverture d'une nouvelle classe d'accueil dans les prochaines semaines.

Première rencontre de parents s'est bien passée. Les enseignants se sont joints à la rencontre pour accompagner les parents en classe. Cela a évité que les parents quittent l'assemblée avant la fin.

La dérogation pour évaluer les élèves en accueil a bien fonctionné. Les élèves et les enseignants sont contents du classement obtenu et les parents ont bien compris la raison pour la dérogation.

Il y a une amélioration pour la propreté des lieux au pavillon SF cette année. Les élèves sont fiers de leur terrain.

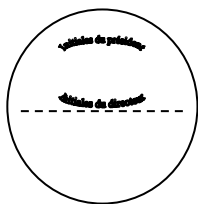
La contribution volontaire de 60 \$ a été remise à la rentrée de l'année prochaine. Ce n'était pas applicable cette année. Il reste des préparations à faire.

7. QUESTION DU PUBLIC

a)

Les membres substitués ont été invités à assister comme membres du public. Les absences ont été confirmées trop tard pour demander aux substitués d'assister.

À noter : Selon les règles, Madame Boucher, commissaire, doit faire partie du public. C'est au CÉ d'accepter qu'elle soit à la table et qu'elle ait son point à l'ordre du jour. Elle n'a pas le droit de vote. Le conseil accepte sa présence avec plaisir.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée



N° de la résolution
ou annotation

8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (information)

Madame Morin fait la lecture des règles de régie interne à voix haute. C'est la version du 30 janvier 2011 sans modification.

- Modifications pour la prochaine rencontre :

Il faut ajouter un paragraphe pour inclure le rôle des trois membres substitués et quelques détails. Il faut donc modifier le document et en faire une nouvelle adoption à la prochaine rencontre. Les modifications seront faites en jaune pour faciliter la lecture.

- a) Éthique des membres : rien à changer

b) Dénonciation d'intérêts

Le formulaire de dénonciation a été complété par tous les membres. Les antécédents judiciaires ne sont pas nécessaires car déjà faits dans le passé sauf pour les membres substitués.

- c) Quorum : demeure inchangé

d) Communication et documents

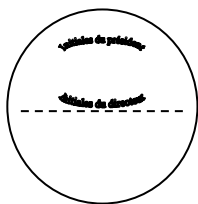
Au point 4.11, il faut modifier le point pour lire *procès-verbaux adoptés et approuvés*. Le conseil accepte les modifications proposées. Le document sera modifié et présenté au prochain conseil.

Il est proposé par Christian Mathieu et appuyé par Suzanne Boucher et résolu :

QUE les modifications du document soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CÉ # 17-18-09-26-03



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Montée**



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 17-18-09-26-04

f) Politiques d'adoption des dérogations

Le comité d'urgence sera composé de quatre membres. Il faut un minimum de trois « OUI » pour accepter une proposition.

Les membres sont : Michael Champoux, Suzanne Boucher, Manon Jarvis et Isabelle Tremblay.

Il est proposé par Suzanne Boucher et appuyé par David Laroche et résolu :

QU'UN minimum de trois « oui » soit approuvé tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. MESSAGES

a. Présidence :

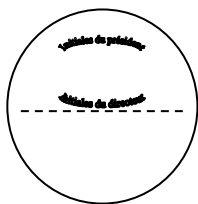
Le président nous offre de l'information pour le Centre Culturel et Bombardier pour les sorties scolaires.

10. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

a. Portes ouvertes

Les portes ouvertes se tiendront le 21 octobre 2017. La Montée est la 2^e des quatre écoles cette année. Les kiosques seront animés par les enseignants. Les parents du conseil qui veulent être bénévoles sont invités à répondre au courriel.

b. Mention de remerciements pour les membres du CÉ 2016-2017 et plus particulièrement pour M. Thierry Lemelin



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée



N° de la résolution
ou annotation

Une lettre de remerciements sera envoyée à monsieur Thierry Lemelin de la part du CÉ pour tout son travail sur le conseil d'établissement et comme parent bénévole.

11. PROJET ÉDUCATIF ET VISION (information)

Madame Morin a lu les orientations. C'est la dernière année pour le Projet 2013 à 2018. Le projet est encore à jour. Le document sera travaillé à nouveau cette année. Le plan de réussite sera intégré au projet éducatif. La date prévue pour l'intégration est en juin 2019. Le nouveau plan sera plus général. Les informations seront transmises aux enseignants en premier et aux parents par la suite.

12. FONDATION (information)

La Fondation travaille sur le changement de nom officiel. La « Fondation Le Ber » sera remplacé par La « Fondation l'école secondaire de la Montée ». La fondation a reçu un don de la Fondation 12-15, car la Fondation 12-15 cesse ses activités. La Fondation de la Montée fera la vente de billets de loterie voyage. Plus d'informations à venir.

AGA : 13 parents ont assisté à la rencontre. Cinq parents sont membres, deux parents seront bénévoles.

13. CALENDRIER DES RENCONTRES (adoption)

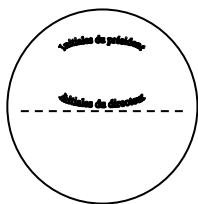
Les dates sont les suivantes : 23 octobre, 20 novembre, 11 décembre, 22 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai, 11 juin.

Il est proposé par Nathalie Charest et appuyé par Isabelle Tremblay et résolu :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 17-18-09-26-05



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Montée**



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 17-18-09-26-06

14. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (adoption)

Monsieur Thierry Lemelin pourrait revenir comme membre de la communauté.

Les gens du Club Rotary dont le pharmacien.

Ce pourrait aussi être les parents de l'élève décédée qui est représentée au gala méritas

Il est proposé que Madame Morin contacte les parents pour voir leur intérêt à participer.

Il est proposé par Christian Mathieu, appuyé par Nathalie Charest et résolu :

QUE les propositions des représentants soient adoptées tels que déposées.

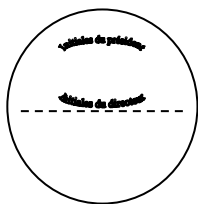
ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

15. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION (information)

Les Normes et Modalités de notre école sont présentées au conseil d'établissement et seront déposées sur le site Web.

16. DEMANDE D'AUTORISATION : SOLLICITATION (adoption)

1. Élèves de SF avec Manon Jarvis : trombonnerie vente de bonbons pour l'Halloween, Noël, la St-Patrick, plus deux autres occasions. Les fonds servent à ajouter des choses à la trombonnerie.
2. Le petit Gourmand des élèves FPT: desserts de Noël et pâtisseries pour Pâques. 19-20-21 décembre, plus 3 jours en février et 27-28-29 mars avec Sylvie Duquette.
3. Smoothies « Sois Smooth » d'octobre à juin par les élèves de FPT 1 : un vendredi par mois.
Autofinancement prévu pour payer les ingrédients.
4. **Football** : deux demandes ont été faites. Monsieur Claude Hardy et Carolyne Dion pour les parents et la population.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 17-18-09-26-07

- Cantine pour les matchs locaux, 4 fois dans la saison d'automne et de 4 à 6 fois pour le printemps.
 - Vente d'articles promotionnels : Claude Hardy plus 6 parents feront la vente des articles promotionnels pour le renouvellement des équipements.
 - Sollicitation d'entreprises aussi.
5. Gala des finissants : Sollicitation des épiceries « commandites » vente de bière, vin etc, pour le futur gala.
6. Hypérion : pour la commandite, les élèves iront faire l'emballage dans les épiceries du 28 février au 3 mars 2018.

Le Conseil demande de faire une liste des entreprises à solliciter pour éviter de *brûler* des commanditaires. Il ne permet pas de boisson dans la cantine. Il exige un permis pour la vente de boisson au gala.

Il est proposé par David Laroche et appuyé par Nathalie Charest et résolu :

QUE les demandes de sollicitation soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

17. DEMANDE D'ACCEPTATION DE DONS (adoption)

- a) Demande d'acceptation de dons pour Hypérion et pour la Fondation

Le conseil d'établissement accepte :

- ✓ qu'Hypérion reçoive des matériaux en dons pour la fabrication du robot ;
- ✓ que la Fondation reçoive des dons monétaires ou autres.

Il est proposé par Denis Lapointe et appuyé par Christian Mathieu et résolu :

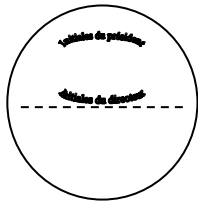
QUE les demandes d'acceptation de dons soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

18. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (adoption)

- a) Sors de ta bulle : 30 \$. 3^e, 4^e et 5^e secondaire seulement.

- b) Location d'équipement Santé Globale : 50 \$ pour les vélos et les patins à roues alignées. Location de planches et skis : environ 15 \$ par visite pour ceux qui n'ont pas d'équipement.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Montée**



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 17-18-09-26-09

- c) Génie en herbe : 20 \$.
- d) Robotique (Hypérion : 160 \$ et SF : 20 \$)
- e) Génie inventif : 20 \$
- f) Activités artistiques : 20 \$ pour 1^{re} et 2^e secondaire.

Il est proposé par Christian Mathieu et appuyé par Nathalie Charest et résolu :
QUE les frais chargés aux parents soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

19. MODIFICATIONS AU CODE DE VIE (cellulaire) (approbation)

Élargir la zone branchée dans les deux écoles avec les consignes associées. Voir document qui sera envoyé aux parents.

SF : Zone branchée seulement et pas d'appareils mobiles en classe. Il est proposé d'enlever « les toilettes » de la rotonde niveau 1000.

LB : Les cellulaires sont permis en classe selon les règles de l'enseignant.

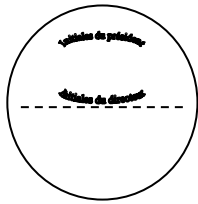
En vigueur le 10 octobre seulement pour laisser le temps aux intervenants de préparer les règles avec des tournées de classe pour les plus jeunes et informer les parents du changement.

Il est proposé par Nathalie Charest, et appuyé par Isabelle Tremblay, et résolu :

QUE les modifications au code de vie soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CÉ # 17-18-09-26-10



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Montée



N° de la résolution
ou annotation

20. BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS (consultation)

L'assemblée générale s'est bien déroulée. Il est apprécié que le personnel soit présenté.

21. DÉROGATIONS (approbation)

Les dérogations ont été acceptées jusqu'à la fin d'octobre 2017. Le reste sera approuvé au prochain conseil d'établissement.

La dérogation numéro 40 est en attente de signature des enseignants et approbation au conseil d'école.

Il est proposé par Suzanne Boucher, et appuyé par David Larocche et résolu :

QUE les dérogations soient approuvées telles que déposées, et pour la dérogation # 40, conditionnelle à la signature des enseignants et l'approbation du conseil d'école.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

22. BRIS HORAIRE (approbation)

Un bris horaire le 7 décembre 2017 en français écriture de 4^e secondaire et français lecture de 5^e secondaire a été accepté par la direction et le conseil d'école.

Il est proposé par Suzanne Boucher, et appuyé par Nyl Provencher et résolu :

QUE le bris horaire soit approuvé tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

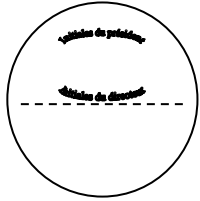
23. AFFAIRES NOUVELLES

a) *Prochain conseil d'établissement : des précisions sont demandée sur :*

- Le rôle de la technicienne en loisirs ;
- Terrain éducation physique : des conflits au sujet des lignes et la tondeuse.

CÉ # 17-18-09-26-11

CÉ # 17-18-09-26-12



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Montée



N° de la résolution
ou annotation

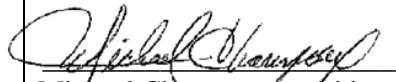
CÉ # 17-18-09-26-13

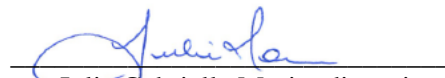
24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Amélie Dubé, et appuyé par Angéla Chrétien et résolu :

QUE la séance soit levée à 22 h 04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Michael Champoux, président


Julie Gabrielle Morin, directrice